

6^{ème} OPEN RAPIDE JEUNES ÉCHIQUIER BORDELAIS

RÈGLEMENT INTÉRIEUR DU TOURNOI

ARTICLE 1 GÉNÉRALITÉS

L'Échiquier Bordelais

organise le

6^{ème} Open Rapide Jeunes

Samedi 5 mars 2016

Salle « Son Tay »
47, Rue de Son Tay
33000 Bordeaux

L'organisateur :

☎ 05 56 01 14 75 @ echiquier.bordelais@wanadoo.fr

ARTICLE 2 RÈGLEMENTS APPLIQUÉS

- Les règles du jeu sont celles de la FFE et de la FIDE (application le 1^{er} juillet 2014)
- Le tournoi est ouvert aux licenciés FFE, A ou B
- Les appariements sont réalisés au système suisse (règles FIDE C.04)
- Seuls seront appariés à la première ronde les joueurs ayant fait vérifier leur licence à l'heure prévue pour la clôture des inscriptions

ARTICLE 3 HORAIRES

- Accueil des participants : samedi 5 mars 2016
- Clôture du pointage de 13h à 13h 20
- Ronde 1 : 13h 30 - 14h 00
- Ronde 2 : 14h 05 - 14h 35
- Ronde 3 : 14h 40 - 15h 10
- Ronde 4 : 15h 15 - 15h 45
- Ronde 5 : 15h 50 - 16h 20
- Ronde 6 : 16h 25 - 16h 55
- Ronde 7 : 17h 00 - 17h 30
- Remise des prix à 17h 35

ARTICLE 4 CADENCE

La cadence de jeu est de 15 minutes par joueur

ARTICLE 5 DROITS D'INSCRIPTION

Jeune (-20 ans) : 8 euros

ARTICLE 6 CLASSEMENT ET DÉPARTAGES

Le classement final est établi suivant le nombre de points de parties.

Système suisse : Victoire à **1 point**, partie nulle à $\frac{1}{2}$ **point** et perte à **0 point**

Le départage des *ex-æquo* sera réalisé en appliquant successivement dans l'ordre les systèmes suivants:

- 1 – Buchholz tronqué
- 2 – Cumulatif
- 3 – Performance

ARTICLE 7 PRIX

La liste des prix sera affichée dans la salle du tournoi à partir de la 1^{ère} ronde.

ARTICLE 8 ARBITRAGE

L'arbitre principal est Pierre LAPEYRE, arbitre fédéral 1.

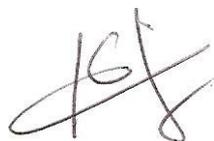
ARTICLE 9 DIVERS

- Exclusion après un forfait non justifié avec demande d'explication et transmission du dossier à la FFE
- Pensez à prévenir l'arbitre avant l'heure de début de la ronde que l'on sera absent
- Toute infraction aux règles pourra faire l'objet d'un avertissement écrit et affiché dans la salle de jeu, deux avertissements écrits entraînent l'exclusion du tournoi et la transmission d'un dossier à la Commission de Discipline de la Fédération du joueur concerné

ARTICLE 10 ENGAGEMENT

En s'inscrivant, tous les participants s'engagent à respecter la « Charte du Joueur d'Echecs » et le présent règlement.

L'organisateur,
Jean-Renaud Lagunes



L'arbitre,
Pierre Lapeyre

